



PEYRIGNAC

La vie

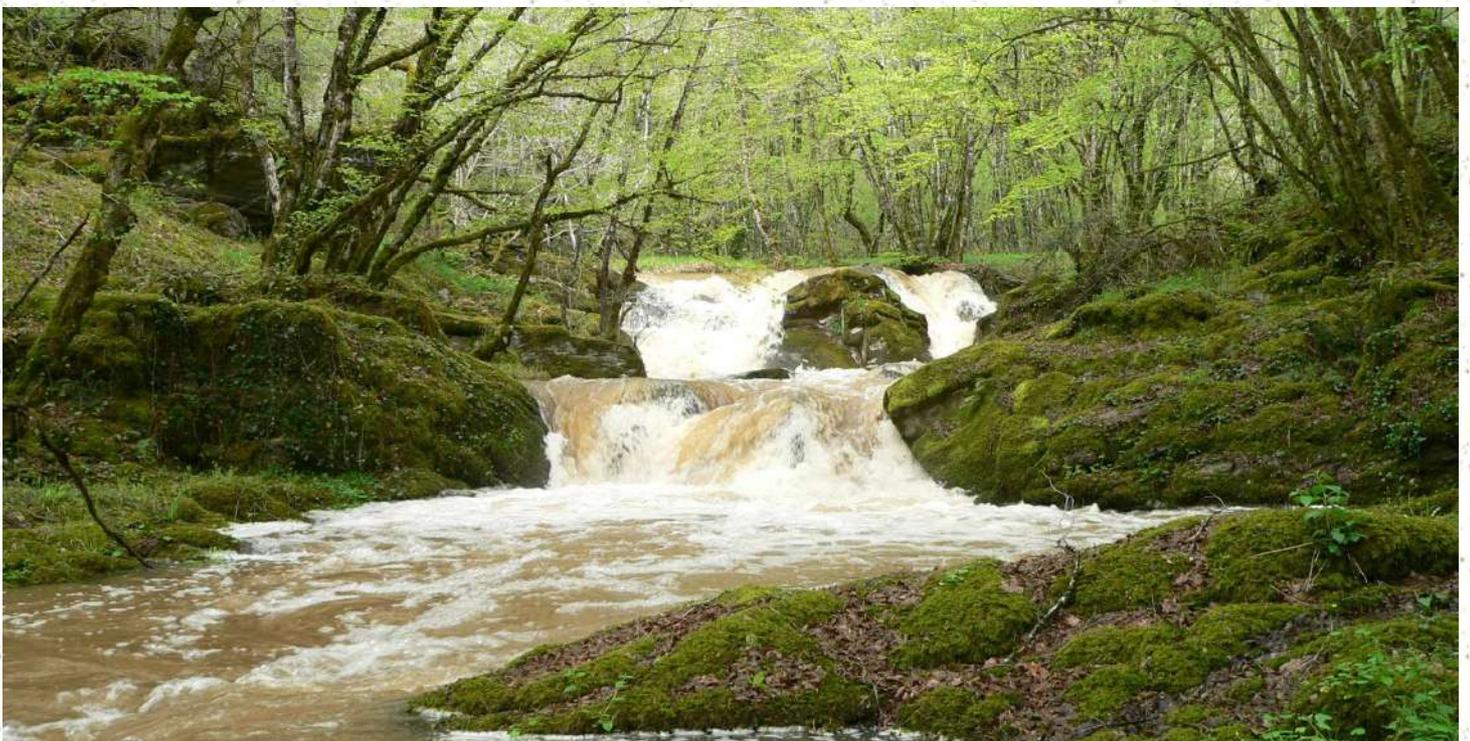
De notre commune

Bulletin Municipal 1er semestre 2018

BULLETIN MUNICIPAL 1er SEMESTRE 2018



Le patrimoine architectural et paysager de Peyrignac





Club de l'amitié
Randonnée devant le
château D'Essendiéras



Amicale laïque
• journée jeux au gymnase
• « tout Peyrignac sur les
planches »



Handball Club
Vallée Vézère
Les Belettes remportent
la coupe de Dordogne

Notre RPI change de direction à la prochaine rentrée scolaire

Nous étions prévenus depuis quelques temps que la survie de notre RPI (association des écoles de Peyrignac et de Châtres) ne tenait qu'à un fil. La raison était liée d'une part à la volonté de l'Éducation nationale de supprimer les classes uniques et d'autre part au fait que les effectifs diminuaient en raison des « transferts » de bon nombre d'enfants de la commune vers d'autres lieux pour des raisons le plus souvent difficiles à comprendre.

Ce qui devait arriver s'est concrétisé et le « Comité départemental de l'Éducation nationale » (CDEN) a donc prononcé au printemps la fermeture de la classe maternelle de Châtres, récemment réaménagée et fort bien structurée, dans l'indifférence générale.

Cette mauvaise nouvelle était perceptible depuis un certain temps de sorte que nous avons entrepris depuis près de 2 ans des négociations en vue d'un rapprochement avec les communes voisines de Beauregard et du Lardin. Au terme de plusieurs réunions entre ces communes et le concours de l'inspectrice de l'Éducation nationale, nous avons tous signé en son temps une convention scolaire. Puis, à notre grande surprise, nous apprenions courant avril que, de fait, une commune se retirait du projet, les enseignants, parents d'élèves et élus de cette commune n'ayant pas à priori été avisés de ce rapprochement.

Bref, toutes affaires cessantes, il convenait de trouver une solution de remplacement et nous nous sommes tournés vers nos voisins du RPI La Bachellerie/Saint-Rabier qui étaient eux-mêmes confrontés à la fermeture d'une classe à Saint-Rabier. L'accueil et les discussions se sont déroulés en toute franchise, nous faisant regretter de ne pas avoir envisagé ce processus plus tôt.

En résumé, le changement est simple et consistera à transporter les élèves de maternelle de Châtres/Peyrignac non plus à Châtres mais à La Bachellerie ce qui nous permet de continuer à utiliser notre bus au lieu de solliciter un transporteur privé via le Conseil départemental, nous évitant le lancement d'un appel d'offres et la passation d'un marché public pour ce nouveau parcours.

Nous avons visité les installations de La Bachellerie qui s'avèrent parfaitement fonctionnelles et bien équipées.

Nous avons établi et signé une convention entre nos quatre communes réglant ainsi les modalités de fonctionnement entre nous. Elle prévoit que la commune de La Bachellerie reçoive les enfants de maternelle de Châtres/Peyrignac et la commune de Peyrignac les enfants Châtres/Peyrignac du CP au CM2.

Au final, nous voulons rappeler à tous les parents et notamment à ceux qui pensent que « l'herbe est plus verte ailleurs » que les installations et l'enseignement dispensé à Peyrignac sont de qualité. Pour preuve, aux tests effectués lors de leur entrée en sixième, les élèves de Peyrignac sont parmi les meilleurs du secteur de rattachement. Qu'on se le dise.

S. PEDENON

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Comparatif 2017/2018 des budgets prévisionnels

Dépenses

Chapitre		2017	2018	Observations
		prévisionnel	prévisionnel	
011	Charges diverses	103 020,00 €	101 000,00 €	
012	Charges de personnel	189 100,00 €	187 000,00 €	5 trimestres de charges en 2018
014	Atténuation de produits	2 100,00 €	2 800,00 €	
022	Dépenses imprévues	2 000,00 €	4 000,00 €	
65	Charges courantes	54 250,00 €	52 300,00 €	
66	Intérêts d'emprunts	19 600,00 €	17 300,00 €	
67	Dépenses exceptionnelles	1 000,00 €	1 000,00 €	
042	Participation caserne	3 204,00 €	3 204,00 €	
TOTAL		374 274,00 €	368 604,00 €	

Prévisionnel dépenses 2018 : - 5 670 €/2017 soit - 1,50 %

Recettes

Chapitre		2017	2018	Observations
		prévisionnel	prévisionnel	
013	Remboursement salaires	16 100,00 €	6 500,00 €	
70	Cantine et divers	38 000,00 €	34 700,00 €	
73	Impôts et taxe	245 355,00 €	242 829,00 €	
74	Dotations	93 185,00 €	91 668,00 €	
45	Produits divers (loyers)	55 000,00 €	50 000,00 €	
77	Produits exceptionnels	2 000,00 €	1 540,00 €	
TOTAL*		449 640,00 €	427 237,00 €	

* Hors reports des excédents antérieurs

Excédent prévisionnel 2017 : 449 640 - 374 274 = 75 366 € } ~ - 13 522 €
 Excédent prévisionnel 2018 : 427 237 - 368 604 = 61 837 € }
 Variation prévisionnelle de recettes 2018/2017 = - 22 403 € (- 4,98 %)

Evolution comparative des budgets réalisés de 2014 à 2017

Dépenses

Chapitre et nature		2014	2015	2016	2017	Variation 2014/2017
011	Charges diverses	102 533,00 €	105 153,00 €	108 420,00 €	91 449,00 €	
012	Charges de personnel	174 411,00 €	176 802,00 €	188 171,00 €	168 211,00 €	
65	Charges courantes	57 787,00 €	49 054,00 €	63 088,00 €	51 373,00 €	
66	Intérêts d'emprunts	20 339,00 €	25 647,00 €	20 488,00 €	19 297,00 €	
67	Dépenses exceptionnelles	- €	- €	2 397,00 €	530,00 €	
014	Atténuation de produits	- €	- €	2 002,00 €	2 650,00 €	
022	Dépenses imprévues	414,00 €	751,00 €	- €	- €	
042	Participation caserne	- €	- €	- €	3 204,00 €	
TOTAL		355 484,00 €	357 407,00 €	384 566,00 €	336 714,00 €	- 18 770,00 €
Variation /année précédente		+5,5% (/2013)	+0,20%	+7,88%	-12,44%	-5,3%

Recettes

Chapitre et nature		2014	2015	2016	2017	Variation 2014/2017
013	Remboursement salaires	688,00 €	2 698,00 €	16 200,00 €	16 357,00 €	
70	Cantine et divers	37 666,00 €	39 444,00 €	42 761,00 €	37 374,00 €	
73	Impôts et taxe	215 501,00 €	222 724,00 €	239 512,00 €	242 284,00 €	+12,4%
74	Dotations	107 108,00 €	97 043,00 €	92 674,00 €	97 855,00 €	-8,6%
75	Produits divers (loyers)	50 633,00 €	47 725,00 €	53 522,00 €	48 609,00 €	
77	Produits exceptionnels	6 741,00 €	10 307,00 €	8 240,00 €	2 921,00 €	
TOTAL		418 337,00 €	419 941,00 €	452 909,00 €	445 400,00 €	+27 973
Variation /année précédente		+0,11%	+0,5%	+7,90%	-1,65%	+6,70% de 2014 à 2017

BUDGET D'INVESTISSEMENT

Recettes

Le Conseil départemental a enfin versé les subventions dues à la commune :

- 48 932 € pour l'aménagement de la « route du Lardin » terminée en 2014
- 16 250 € pour l'acquisition de l'immeuble aux ASF.

La réserve parlementaire du sénateur Claude Bérit-Debat a apporté une aide de 4 570 €.

La totalité des subventions de 69 752 € a été affectée au remboursement d'un prêt relais de 60 000 € contracté pour l'acquisition de l'immeuble SN AJC24/ ASF.

Outre ces subventions, les principales recettes d'investissement se répartissent comme suit :

- fonds de compensation de TVA : 7 000 €
- taxe d'aménagement : 2 000 €
- virement de la section de fonctionnement (excédents 2017) 132 204 €.

En la matière, la chasse au gaspillage est une nécessité pour la commune. Comme chacun sait, les temps sont durs, et c'est appelé à se prolonger avec la baisse continue des participations de l'État.

Comme toutes les collectivités, nous sommes maintenant rodés à ce mode de fonctionnement qui consiste tout simplement à faire des économies ou à reporter à demain, c'est-à-dire l'année suivante, ce que nous ne pouvons pas faire aujourd'hui.

Dépenses

Les principales dépenses d'investissement prévues cette année concernent :

* Travaux de voirie à concurrence de 35 000 €, attribués par le Conseil municipal à l'entreprise Lagarde & Laronze pour :

- la reprise de la route entre Latour et Cheyrat
- le lotissement du puy de Capette, le parking du gymnase et la montée du cimetière, travaux réalisés en 2017 et rattachés au budget 2018
- la route de La Roche
- des réfections dans le village de La Brousse

- la reprise de la route des Perds
- l'allée des Grands Bois.
- * Autres investissements :
 - l'installation d'un vidéo projecteur à l'école (moyenne section) : 5 438 €
 - la fin de l'aménagement de l'aire de jeux : 3 500 €
 - l'éclairage public du lotissement de la Chapoulie : 6 165 €
 - le remplacement du serveur informatique de la mairie : 2 711 €
 - la pose d'éclairage led dans tous les bâtiments communaux : 6 200 €
 - la participation à l'aménagement de la caserne des pompiers du Lardin : 3 204 €.
- * Diverses dépenses :
 - coffret défibrillateur, borne Wifi à la salle de réunion, achat d'un karcher : 2 363 €
 - changement de la porte d'entrée d'un logement communal : 3 000 €.
- * Enfin, une somme de l'ordre de 10 000 € a été prévue pour les dépenses imprévues de l'exercice (réfection des anciens WC de l'école etc.).

Aire de jeux. Elle est bien achevée et tout à fait utilisable par les enfants. Il ne reste à aménager que les abords extérieurs (clôture et installation de bancs) ce qui devrait être fait en début d'année 2019. Toujours une question de « sous ».



VERS DE NOUVEAUX HORIZONS EN MATIÈRE SCOLAIRE

Comme indiqué en première page, notre union avec Châtres prend fin après de nombreuses années de travail ensemble en matière scolaire. Les relations ont toujours été cordiales et le dialogue permanent sans la moindre ombre au tableau.

Nous rejoignons donc le RPI de La Bachellerie/Saint-Rabier avec l'espoir que notre relation soit du même ordre qu'avec Châtres car notre seul souci est de donner un outil de travail efficient aux enfants, ce qui doit constituer notre priorité.

A Peyrignac, nous conservons donc comme par le passé les deux classes allant du CP au CM2 qui regrouperont les enfants de Peyrignac et Châtres. Les élèves de maternelle issus de nos deux communes rejoindront La Bachellerie. La répartition des élèves entre La Bachellerie et Saint-Rabier est inchangée.

Il est entendu entre nous, par convention, que ce schéma s'applique jusqu'à nouvel ordre, ce qui ne nous empêche pas de modifier cette organisation pour autant que les quatre communes en soient d'accord.

Pour le reste, nous avons également convenu avec les communes qui nous entourent de refuser d'accorder une dérogation permettant de scolariser un enfant dans une commune qui n'est pas celle de sa résidence sauf circonstances véritablement exceptionnelles dûment appréciées par les deux communes concernées.

D'ailleurs, pour information, les communes proches comptent un nombre élevé d'élèves par classe ce qui n'est pas la meilleure façon de progresser dans une classe surchargée...

Enfin et surtout, la commune cherche des bénévoles pour étoffer l'équipe qui va assurer, à la prochaine rentrée scolaire, l'aide aux devoirs les lundis et/ou les jeudis de 17h00 à 18h00. Aucune contrainte n'est imposée. Vous pouvez vous engager pour un soir, pour les deux ou pour assurer uniquement des remplacements lors d'absences ponctuelles des bénévoles réguliers. Nous souhaiterions en effet disposer d'un effectif suffisant pour assurer le service proposé. Ce service gratuit est apprécié des enfants, des parents et des enseignants et il serait regrettable que nous ne puissions le pérenniser à la prochaine rentrée faute de volontaires. Cela étant, ce n'est pas une garderie et ce service n'ayant rien d'obligatoire, les élèves indisciplinés en seront désormais exclus immédiatement, les moniteurs n'ayant qu'une fonction éducative.

INFORMATIONS DIVERSES ET VARIÉES



Brûlage de végétaux

Cette opération est interdite du 1^{er} mars au 30 septembre de chaque année et à cet égard, pour tout renseignement complémentaire, nous vous invitons à consulter le site de la commune, à la rubrique : Vie Locale → Environnement → Feu de forêt.



Ordures ménagères

Après la période de tâtonnement découlant de la nouvelle organisation mise en place par le prestataire, les habitants ont trouvé leurs marques.

Il nous a seulement été signalé plusieurs anomalies qu'il conviendra de corriger, à savoir :

- Ne plus mettre au sol de sacs poubelles ou d'objets divers ne pouvant être collectés, et notamment du côté du cimetière. S'agissant précisément de ces dernières poubelles collectives, si vous ne pouvez mettre vos sacs par l'avant parce qu'ils sont trop importants, vous pouvez les insérer par l'arrière où l'ouverture est plus importante.

- Ne SURTOUT pas mettre de ferrailles et matériaux durs autres que ceux autorisés pour éviter de détériorer les broyeurs du camion de collecte du SIRTOM, ce qui a déjà été constaté. Il existe une déchetterie à Condat pour cela.

- De plus, un deuxième bac à verres a été installé au stade face à la sortie du camping et il convient de s'y rendre lorsque celui du cimetière est saturé et vice versa.



Chiens errants

La commune a installé des panneaux sur les espaces enherbés afin que les déjections canines disparaissent de ces lieux fréquentés par le public et notamment les enfants. Des améliorations ont été constatées mais il reste encore des exceptions et des récalcitrants. C'est tellement plus agréable un village propre et fleuri.



Opération CASSIOPEA

L'association CASSIOPEA est une association de téléassistance aux personnes âgées, agréée par différents organismes publics comme le Conseil départemental, la CARSAT, la MSA, Le RSI, la mutualité VIASANTE, et qui compte de nombreuses communes conventionnées.

A Peyrignac, 14 personnes âgées adhèrent déjà à ce service qui permet notamment aux personnes seules, en actionnant un bouton, d'être mis en relation avec CASSIOPEA qui prévient immédiatement les personnes habilitées sur place de façon à porter secours à la personne en difficulté.

La cotisation est de 27,25 € par mois et l'adhésion de la commune décidée par le Conseil municipal permet de bénéficier de trois mois gratuits dont deux pris en charge par CASSIOPEA et un par la commune.

En mairie, nous disposons de plaquettes d'information plus élaborées pour vous renseigner. Des conseillers peuvent vous renseigner en cas de besoin et se déplacer gratuitement à domicile pour tout renseignement complémentaire et devis gratuit. La délibération étant prise, cette mesure est d'ores et déjà applicable.



Recensement de la population de la commune

Tous les cinq ans, au cours du premier trimestre, il est procédé à un recensement de la population sous l'égide de l'INSEE. La dernière opération de ce type ayant été réalisée en 2014, nous sommes concernés pour le début d'année 2019.

La même équipe qu'en 2014 sera à pied d'œuvre dès lors qu'elle est parfaitement formée à cette tâche délicate. Il s'agit d'une part de Bernadette Carré en tant que coordonnatrice chargée des relations avec l'INSEE et d'autre part de Nadia Raynaud en qualité d'agent recenseur. Nous vous invitons à lui réserver le meilleur accueil.

Nous devrions dépasser les 600 habitants et l'INSEE qui actualise les populations entre deux recensements nous annonce pour 2018 : 635 habitants ce qui paraît optimiste. L'objectif du recensement est de vérifier cette donnée. En 2014, nous avons recensé 564 habitants.



Un feuilleton interminable

Le très haut débit (ou ... l'Arlésienne !)

De nombreux habitants signalent en mairie qu'ils n'ont pas constaté d'amélioration sensible avec l'installation du très haut débit sur la commune et parfois une multiplication des pannes à leur domicile.

Ainsi, les raccordements de certains clients à l'armoire située à l'arrière de la mairie normalement effectués par Orange n'auraient pas été correctement réalisés et l'on reçoit notamment des plaintes des clients de Free. Aux dernières nouvelles, pour parler technique et reproduire ce que l'on nous a écrit « il semblerait qu'il y ait un problème d'étiquetage entre l'armoire Télécom et l'armoire NRA - MED soit une mauvaise correspondance entre les deux armoires ».

N'ayant jamais été informés de l'évolution de ce chantier, nous avons alerté notre correspondant Orange pour savoir si les travaux avaient été réceptionnés et dans la négative, ce qui semble être le cas, d'émettre toutes les réserves d'usage avant paiement.

Dans le jargon habituellement utilisé, il nous a été précisé « que notre requête avait été adressée à la direction des réseaux d'Orange pour une analyse de la situation décrite et dès que j'ai une explication, je vous en fait part. Par ailleurs, j'ai regardé dans les applications si les lignes de la commune étaient bien éligibles aux nouvelles offres ADSL2 + VDSL et c'est le cas ». Nous sommes heureux de l'apprendre mais c'est toujours et encore du jargon technocratique !!!



Communication des adresses mail

Comme déjà précisé, il a été établi en mairie un recensement des « adresses mail » des habitants qui souhaitent donner la leur afin d'être avisés en direct des informations communales susceptibles de les intéresser. Si vous ne l'avez déjà fait, vous pouvez donner vos coordonnées pour être tenu au courant de l'actualité locale.



Opération canicule

En période estivale, il convient de prêter une attention toute particulière aux personnes seules, âgées et/ou handicapées. Outre le dispositif Cassiopea évoqué ci-avant, il importe de se mobiliser afin de remédier aux fortes chaleurs et aux conséquences qu'elles peuvent avoir sur des organismes fragiles.

Pour ce faire, la première démarche des personnes concernées ou de leur famille, est d'informer la mairie qu'une attention particulière doit être portée à telle ou telle personne de façon à ce que des visites puissent être organisées.

Cela étant, le ou les voisins facilement mobilisables peuvent également assurer une surveillance des personnes fragiles de leur secteur. Cela s'appelle les relations de bon voisinage.

En effet, en zone rurale, l'entraide est encore une valeur que l'on met en pratique couramment.

LA VIE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Nul n'ignore que les imbrications entre les communes et la Communauté de communes sont étroites et évoluent au fil du temps. Pour faire simple, la tendance est au transfert des compétences des communes vers la Communauté. Ainsi, le législateur contourne le manque de volonté des communes à se regrouper et, il est probable que nous verrons un jour les communautés exercer quasiment toutes les compétences actuelles des communes ce qui rendra sans doute inutile cet échelon de base.

Bref, dans notre Communauté, le cheminement se fait progressivement. Récemment, au moins trois compétences ont été prises par la Communauté : l'urbanisme, l'assainissement et la gestion des ordures ménagères. Il s'agit donc de domaines pour lesquels il est inutile de vous adresser à la mairie, même si nous continuons toujours à jouer le rôle d'intermédiaire pour aider les habitants perdus dans les méandres administratifs.

Les principaux changements découlant de cette redistribution sont les suivants :



Assainissement collectif

- en termes de dépenses, les emprunts communaux effectués dans ce domaine sont désormais remboursés par la Communauté ainsi que les coûts d'entretien et de remplacement des équipements
- en contrepartie, la Communauté perçoit les redevances facturées et versées par les habitants raccordés à l'assainissement collectif, sachant qu'à terme, on se rapprochera d'une redevance moyenne à l'échelle de la

Communauté. Or, comme notre redevance est faible, elle devrait donc augmenter dans les prochaines années.

Cela étant, le personnel communal continuera à veiller au bon fonctionnement de la station une matinée par semaine sans remboursement de la Communauté à la commune pendant deux ans...

Urbanisme

La réception et l'examen « en la forme » des autorisations d'urbanisme restent de la compétence de la mairie. Par contre, l'instruction « au fond » des permis de construire, certificats d'urbanisme et autres documents d'urbanisme est du ressort de la Communauté.

Cette dernière structure élabore actuellement un nouveau document d'urbanisme dénommé « plan local d'urbanisme intercommunal » (PLUI), comme précisé en début du dernier bulletin.

L'objectif est :

- d'élaborer ce document selon les mêmes principes sur tout le territoire de la Communauté
- de prévoir une meilleure utilisation de l'espace en laissant suffisamment de zones agricoles et en répartissant les zones constructibles de façon homogène autour des zones déjà urbanisées, ce qui devrait provoquer une réduction de surface de ces deux zones.



Ordures ménagères

Même si plusieurs prestataires interviennent sur le territoire (SIRTOM pour le Terrassonnais, SMD3 pour ce qui nous concerne, SPECTOM pour le secteur d'Hautefort), l'organisation du service et sa gestion financière au moyen de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères sont assurées par la Communauté. L'objectif est là aussi d'arriver à un taux unique par rapprochements successifs. Comme indiqué ci-avant, la gestion du ramassage est assurée au plus près des habitants, encadrée par les communes et les élus qui connaissent bien les circuits de ramassage et les problématiques rencontrées ce qui ne peut-être le cas des services de la Communauté trop éloignés et ne connaissant pas les territoires.

LA VIE ASSOCIATIVE



Le Comité des fêtes

Pour la dix-septième année consécutive, les marchés de producteurs du vendredi soir vont animer l'été à Peyrignac du 13 juillet au 24 août. En effet, il convient d'attendre la sortie scolaire pour installer sur la cour de récréation les différents matériels et mobiliers. A ce sujet, cette tâche étant considérable, nous acceptons volontiers toutes les bonnes volontés y compris d'ailleurs pour nous épauler les vendredis soirs, même ponctuellement.

Sous l'égide d'Alain Durand, nouveau président, épaulé par Fabienne Granchamp et une trentaine de bénévoles dévoués, nous ne changeons pas une formule qui marche et qui est bien ancrée dans le paysage estival avec l'offre de produits fermiers de qualité proposés par des producteurs agréés par la chambre d'agriculture. Notre formule ne doit surtout pas être confondue avec les marchés de pays où l'on trouve de tout. Chacun peut, à sa guise, composer son repas et se retrouver entre amis dans une ambiance conviviale avec une animation musicale à chaque marché, une buvette et un stand frites tenus par les bénévoles du Comité des fêtes.

Le 10 août, il sera organisé comme chaque année une soirée exceptionnelle avec sanglier/haricots blancs sur réservation. À noter sur vos agendas. Il est souhaitable que chacun apporte désormais son couvert ce soir là afin de réduire le gaspillage.

Le dernier week-end d'août, l'été se termine avec la « fête au village » qui comportera sensiblement les mêmes animations que les années précédentes et se terminera par un feu d'artifice comme toujours, très réussi. La difficulté en période estivale est de trouver des « autos tamponneuses » pour les adultes, les propriétaires de ces installations préférant s'installer en un même lieu de villégiature pour l'été avec une fréquentation assurée et un seul montage et démontage. Une formule de remplacement sera proposée avec des quads pour enfants sur circuit fermé et d'autres structures. Le repas moules-frites « nouvelle formule » (une surprise !) sera toujours proposé le samedi soir, outre le concours de pétanque, les vélos fleuris, la brocante/ vide grenier etc...

Il a également été décidé de louer les tables et bancs aux personnes et associations extérieures à la commune (3€ la table et les deux bancs) afin de financer un tant soit peu les réparations et remises en état périodiques, ce qui ne dispense personne de manier avec précaution ces mobiliers.

Amicale laïque **Amicale Laïque**

Peyrignac

La saison 2017-2018 de l'Amicale laïque de Peyrignac s'est achevée.

Comme chaque année, les adhérents ont pu s'adonner à diverses activités, régulières ou ponctuelles, dont le bilan a été fait lors de notre assemblée générale du 22 juin 2018. Cette dernière a été suivie d'un apéritif dînatoire.

Dans le cadre de la préparation du spectacle « Tout Peyrignac sur les planches », plusieurs générations se sont investies plusieurs mois pour proposer deux soirées très appréciées.

Les 9 petites et 1 petit de la danse ont répété de septembre à avril tous les mercredis après-midi de 17h30 à 18h30, sous la houlette de Céline et Mélina. Outre les deux représentations à Peyrignac, la troupe a exercé ses talents lors du marché de Noël dans le village et dans le cadre d'un goûter-spectacle à « L'Évidence » (chambres d'hôtes) à la Chapelle Aubareil, ainsi qu'à l'EPHAD de Terrasson.

Côté théâtre : 7 enfants de primaire ont préparé leur prestation tous les mardis avec Jérémie, le directeur d'école. Ils se sont illustrés lors des deux spectacles, ainsi qu'à l'EPHAD.

La section adultes, composée de 7 comédiennes et comédiens, animée par Jean-Marc, a répété ses pièces sur des temps plus variables en fonction des obligations professionnelles des uns et des autres.

Par ailleurs, deux groupes adultes nous ont fait la surprise de danses lors du spectacle. Nous les en remercions !

Les activités sportives, quant à elles, ont remporté un franc succès.

La section badminton pour laquelle Sandrine a pris le relais de Claire a réuni 16 pratiquants, de 7 à 60 ans, tous les lundis soirs de 18h30 à 19h30 au gymnase de Peyrignac.

La section « basket loisir », animée par Jérôme, a réuni 19 joueurs tous les lundis et vendredis soirs. Toutefois, la motivation des participants s'est essoufflée en fin de saison, ce qui compromet la poursuite de cette activité.

La section gymnastique d'entretien a réuni 10 pratiquantes tous les lundis soirs. Nous remercions particulièrement Sylvie Blondel qui depuis plusieurs années encadre cette activité bénévolement et qui, pour des raisons professionnelles, ne pourra malheureusement pas poursuivre la saison prochaine.

La zumba, en place depuis 3 ans déjà tous les mercredis de 18h30 à 19h30, a concerné 18 adhérentes et sera reconduite à la rentrée, toujours animée par Roselyne.

L'activité Pilates qui a débuté cette saison avec 17 pratiquantes, encadrée par Roselyne les jeudis de 19h30 à 20h30, se poursuivra la saison prochaine.

Nous informerons les habitants de la commune des jours et horaires de reprise des activités à la fin de l'été. Toute proposition d'activité nouvelle est la bienvenue !

Des activités ponctuelles ont également animé la vie locale comme la journée « jeux gonflables » du 23 avril 2018 qui a ravi petits et grands, la chasse aux œufs de Pâques, ainsi que la traditionnelle randonnée du premier mai et son repas à l'ail.

La sortie des enfants, initialement prévue en juin, a été reportée en septembre, en raison des conditions météorologiques. La fête des écoles a eu lieu vendredi 29 juin 2018.

Merci encore à tous les bénévoles qui ne comptent pas leur temps, leur énergie et leur bonne humeur ainsi qu'aux personnes qui participent à ces événements ou aux activités régulières.



Club Intercommunal de l'Amitié

1993/2018 : Hé oui, voilà déjà 25 ans que le club a été créé par **Pierre LAFAYE** !

BRAVO à lui et à toute son équipe !! Ceci est assez exceptionnel !!! Nous avons donc fêté cet anniversaire lors de l'assemblée générale le 10 février 2018 avec repas dansant et festif.

Des changements ont eu lieu au sein du bureau lors du C.A. du 21 février. **Pierre LAJANTHE** n'a pas renouvelé son mandat de président, mais reste dans le bureau en tant que vice-président. Nous tenons à le remercier car, aidé par son épouse Colette, il a œuvré et s'est dévoué depuis janvier 1998 en tant que secrétaire et depuis février 2014 en tant que président. Il a su gérer et faire évoluer ce club au fil des années.

Bernadette LATOUR est désormais la nouvelle présidente, élue à l'unanimité par le Conseil d'administration du 21 février 2018. Les autres membres du bureau restent inchangés. Elle en est très heureuse et fera de son mieux, épaulée par toute l'équipe (bureau et membres du C.A.) afin de maintenir ce club en « bonne santé ». Le nombre d'adhérents est de 144 actuellement.

Personnes actives, jeunes retraités, âmes disponibles et dévouées, venez nous rejoindre !!

Vous êtes les bienvenus !

Nouvelles activités :

- **Section Marche Tranquille ensemble** : Guidée par Bernadette Latour et Alain Durand (25 inscrits), nous faisons des petites randonnées d'environ 6 kms chaque jeudi après-midi de septembre à juin. Pour que les parcours ne nous paraissent pas monotones, nous changeons de village chaque semaine (selon le temps). Cela nous permet également de découvrir des lieux inconnus ou peu connus.
- **Section Informatique** : menée par Philippe Rochet, ce nouvel atelier a vu le jour en début d'année 2018 et remporte un grand succès.

Le projet d'une section généalogie est en cours d'élaboration !

Comme chaque année nos diverses activités continuent :

11 mars : Repas-paëlla réalisée par Paco-Paëlla, très réussi, très convivial et animé par nos chanteuses et chanteurs) : 86 personnes présentes.

28 mars : pour fêter les anniversaires du mois, nous avons accueilli nos amis de Ladornac. Une présentation de serpents et une petite conférence sur la vie de ces petites bêtes nous ont été faites par monsieur Goulette de La Bachellerie. Nous le remercions vivement d'avoir donné de son temps pour cette belle prestation.

7 au 14 Avril : Voyage en Grèce – 10 personnes du club de Peyrignac ont fait ce beau voyage.

10 au 16 Mai : Croisière sur la Seine d'Honfleur à Paris – 2 adhérents du club ont participé.

15 Mai : Dictée départementale organisée par Générations Mouvement – 9 participants. Petit retour en arrière récompensé par des diplômes bien mérités !

31 Mai : Anniversaires du mois ; cette année nous n'avons pu recevoir les enfants de l'école compte-tenu des nouvelles dispositions rectorales. Nous le regrettons sincèrement.

3 Juin : Repas du club, 70 personnes inscrites. Ce repas a été entièrement réalisé par les membres du club, notamment par Anne-Marie Delteil et Josette Lacombe. À la cuisine, elles ont assuré !! Bravo à elles et à toutes les personnes bénévoles qui ont permis la réussite de cette journée.

15 Juin : Sortie à Bort-les-Orgues, belle journée de détente et de découvertes. Nous étions 27 participants.

23 juin : Prestation à l'église des chorales de la Bachellerie et d'Yssandon, suivie du feu de la Saint-Jean. Une soirée musicale et ludique réussie.

28 Juin : Journée détente à Gramat (Lot) avec en matinée parcours dans la magnifique grotte de Lacave et l'après-midi visite du chenil de la gendarmerie nationale et notamment l'organisation de séance de travail de chiens parfaitement obéissants en vue de rechercher de la drogue, de défendre des personnes prises en otage, de protéger des personnalités etc.

Tous les mercredis, nous nous retrouvons à la salle des aînés de 14h30 à 17h00 pour un après-midi d'amitié et de convivialité. Le dernier mercredi du mois nous souhaitons les anniversaires du mois à la salle des fêtes.



Société de chasse

La société de chasse de Peyrignac fonctionne depuis plus de 50 ans, en accord avec les propriétaires et les sociétaires. Les chasseurs sont des protecteurs et des régulateurs de la nature qui se soumettent aux règles de leur fédération, comme toute société.

Les chasseurs et les marcheurs profitent en bonne harmonie de la nature et respirent le bon air des sous-bois.

Un repas champêtre est organisé le dimanche 8 juillet 2018 à 12h00 à la « cabane des chasseurs » au lieu-dit les Grands Bois. Votre participation sera bienvenue, ainsi que le soleil !



Handball Club Vallée Vézère

Cette saison, nous avons 12 équipes engagées en compétitions départementales, s'y ajoute les - 9 ans mixtes ainsi que l'équipe Loisirs évoluant en championnat alternatif avec la Corrèze. Cela représente 148 licenciés toutes catégories confondues. Notre petit club « familial » devient attractif grâce à notre travail, notre dynamisme et la poursuite de nos différents projets de club.

Pour commencer, notre école de hand a été à nouveau récompensée par le label Argent de la FFHB. Puis, nous avons mis l'accent sur la mise en place d'une école d'arbitrage qui, certes n'est pour le moment qu'en état d'élaboration, mais qui à ce jour nous a permis de voir naître des profils de futurs jeunes arbitres pour la saison prochaine.

Quant aux résultats sportifs : 6 titres de Champions, une excellente année !

En féminines, les Belettes et les Cro-Keuses, les deux équipes seniors (en entente avec Sarlat) terminent chacune première de leurs championnats ce qui va permettre à l'équipe 1 d'accéder de nouveau à la Région dès septembre. Les Belettes ont aussi remporté la Coupe de Dordogne. L'équipe 2, les Cro-Keuses, sera donc en poule haute pour envisager la pré-Région sur la deuxième phase.

Les - 15 filles terminent, quant à elles, à la deuxième place du championnat bi-dep mais première équipe de Dordogne ! Deux de nos jeunes - 13, Lucie et Anaële, ont été sélectionnées par le comité pour participer au premier tour régional des inter-comités pour la saison 2018-2019. Petit clin d'œil aussi à Inès, -15 filles, qui a fait partie de la sélection départementale championne du challenge France aux inter-comités !

Du côté des garçons, l'équipe 1 de l'entente remporte le championnat. Ils ont aussi fait le doublé en ramenant la Coupe de Dordogne.

Les - 18 garçons, grâce à la meilleure défense du championnat, terminent également à la première place. Ils tenteront un tournoi qualificatif pour accéder à la région la saison prochaine.

Et pour finir, les – 13 sont aussi champions de leur catégorie avec une seule défaite au compteur. Les autres équipes jeunes n'ont pas démerité même si les résultats ne sont pas tout à fait là.

Toutefois, nous avons le regret de voir notre équipe des Cro-Magnons (SG) diminuer de saison en saison. L'effectif actuel ne permet pas d'inscrire l'équipe à la rentrée et l'effectif de Sarlat ne permet pas de venir nous soutenir et de renouveler l'entente. A moins d'avoir des nouvelles recrues, les Cro-Magnons seront en hibernation !

Si vous souhaitez rejoindre nos effectifs, débutants ou confirmés, on vous attend !



LA BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE

Proposer la lecture publique d'un roman, le succès n'était pas garanti ! Et pourtant la salle des fêtes de Peyrignac aura fait salle comble le jeudi 25 janvier 2018 ! Ce jour-là, la bibliothèque communale accueillait pour la première fois « **Étranges lectures** », manifestation annuelle initiée par la bibliothèque départementale de prêt de Périgueux afin de proposer la découverte de littératures étrangères. Le public a pu ainsi découvrir « Le fils de mille hommes », roman de Valter Hugo Mae, écrivain né en Angola et vivant au Portugal. Cette œuvre fut, dans un premier temps, brillamment présentée par Pierre Légglise-Costa, historien d'art, linguiste et directeur de collection aux éditions Métailié. Puis, la lecture fut assurée par Émilie Esquerré, comédienne. Elle a su faire partager un condensé de poésie, de crudité, de candeur, un univers à la limite du merveilleux. L'auditoire fut subjugué. Après de longues ovations, le temps des réjouissances gustatives était venu. Dans un décor aux couleurs du Portugal réalisé grâce aux nombreux prêts d'objets-souvenirs d'habitants de Peyrignac et des environs (encore merci à eux...), un buffet composé de produits portugais et concocté par les bénévoles de la bibliothèque et de bienvenus renforts fut servi (merci à tous) et fort apprécié.

Proposer la dictée du certificat d'études, le succès est toujours au rendez-vous ! Une vingtaine de personnes ont planché le samedi 3 mars sur « Les vieilles choses » de Romain Gary avant de se requinquer grâce au traditionnel goûter. **Venez rejoindre les « aficionados de la dictée du certif »** et partager ces moments de convivialité !

2018 est l'année commémorative du centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918. La bibliothèque de Peyrignac y participera. Une « **dictée de la paix** » sera proposée le **samedi 10 novembre 2018 à 14h30**, à la salle des fêtes. Le gagnant sera récompensé et un goûter viendra reconforter les candidats. À vos agendas ! D'autre part, romans, documentaires, bandes dessinées, CD et DVD traitant de la guerre 1914-1918 seront mis à la disposition du public, jeune et adulte, à la bibliothèque et empruntables du 5 novembre au 10 décembre 2018.

L'équipe de la bibliothèque souhaiterait organiser à cette occasion une exposition d'objets, souvenirs, photos, courriers etc. de poilus ou ayant trait à la première guerre mondiale. Elle lance donc **un appel aux habitants de Peyrignac** afin que ces derniers, possédant et acceptant que des documents soient présentés au public les 10 et 11 novembre 2018, prennent contact avec l'équipe de bénévoles de la bibliothèque : Annie, Brigitte et Dominique. Le meilleur accueil leur sera réservé.

La bibliothèque est ouverte les lundis et jeudis de 14 h à 17 h et le 1^{er} samedi de chaque mois de 10h à 12 h. Adresse mail : bibliotheque.peyrignac@orange.fr

Le fonds, enfants et adultes, prêté par la bibliothèque départementale de Périgueux a été renouvelé début juin. Venez découvrir les nouveautés.



Étranges lectures

Pierre Leglise-Costa : présentateur →

Emilie Esquerré : comédienne ↓





CELINE

Coiffure à domicile

Tél.: 06.89.04.06.14

24210 PEYRIGNAC

www.coiffeuse-domicile-dordogne.fr/



Tél.: 05 53 50 63 39

EPICERIE PEYRIGNACOISE

Laëtitia REY

Epicerie - Produits frais

Pain - Gaz - Tabac

Livraison - Presse

Point Poste

24210 PEYRIGNAC

Tél.:

05.53.50.70.19



ROULAND Daniel

Tous travaux de plâtrerie
Maçonnerie - Peinture

Artisan

Portable : 06.09.87.44.19

La Bonnelle - 24210
PEYRIGNAC



SARL ROULAND

Menuiserie Electricité
Placoplâtre Isolation



24210 PEYRIGNAC

Port. 06 22 19 41 97

sarlrouland@yahoo.fr



Location et vente chalets, mobil home

Parcelle à l'année

Repas de famille avec hébergement

Ouvert à l'année

Tél. : 05.53.50.57.73



Panneaux, Enseignes, Lettrage, Découpe Numérique, Cartes de visite, Flyers, Décor véhicules...

Créations tous supports

06 81 95 86 07

La Brousse - 24210 PEYRIGNAC
www.signea.fr - signea24@orange.fr



Ludovic BOULINGUEZ

réalise pour vous vos travaux de rénovation ou de création de salle de bain, vos travaux de plomberie. Devis gratuit et rapide.

Lala
24210 PEYRIGNAC

06.86.58.05.23



mclg.boulinguez@wanadoo.fr

Ludovic BOULINGUEZ
Artisan qualifié
mclg.boulinguez@wanadoo.fr



Ambulance Vsl Taxi

Route de Robinson

Lieu dit les Magoberts **Tel: 05 53 50 20 17**

24210 PEYRIGNAC